

14 juillet

fête nationale

Si le 14 juillet est toujours synonyme de fête, il permettra aussi, à Niort cette année, de parler de fraternité et d'environnement grâce à un texte plein d'humanité diffusé en préambule au feu d'artifice.

Une soirée sous le signe de la fraternité

Les occasions de faire la fête ensemble ne sont pas si fréquentes que ça... Alors profitons du 14 juillet pour nous retrouver, avec des étoiles dans les yeux, et partager un moment de fête et de fraternité. Ce sont justement la fraternité et le respect de l'environnement qui sont les maîtres-mots du feu d'artifice de cette année, préparé par la société Mille feux – que dirige, rappelons-le, Sylvie Grimaud, seule femme artificière en France ! – et la municipalité.

A partir de 21 h 30, l'orchestre de Patrice Cowen vous accueillera en musique. A 23 h, il mettra sa sono en sourdine, le temps du spectacle pyrotechnique tiré des Vieux-Ponts. Ce sera l'heure d'ouvrir grand ses oreilles, car le texte préparé par la municipalité et Mille feux mérite toute votre attention. C'est en effet autour de lui que s'articule ce show d'une vingtaine de minutes. Il y est question de respect de l'autre et de respect de l'environnement, de la terre, de l'eau, de l'air, du feu et "de gerbes d'espoir sur des chansons de bonheur". Pour accompagner les explosions de couleurs préparées par Sylvie Grimaud, un florilège d'airs connus de tous comme Tout le bonheur du monde de Sinsemilia ou la chanson du film Les Choristes.

Ceux qui auront choisi de prendre de la hauteur pour admirer le spectacle de la colline Saint-André ou du sommet du Jardin des plantes devront vite redescendre vers le parking du Moulin du Milieu, pour ne pas manquer les premières notes du grand orchestre de Patrice Cowen. Car si les quinze musiciens, chanteuses et chanteurs de la formation vendéenne avait déjà enthousiasmé le public l'an passé, leur show a pris une telle ampleur en 2005 qu'il serait dommage d'en manquer ne serait-ce qu'une minute... Ce 14 juillet qui devrait briller comme une fête étincelante devrait aussi être teinté d'émotion et de partage. Bref, une provision de souvenirs pour réchauffer nos longues soirées d'hiver... ■



Modalités pratiques

STATIONNEMENT • Il est strictement interdit de stationner dès le 13 juillet à partir de 14 h sur le parking de Bessac et ce, jusqu'au 15 juillet au matin.

Il est également interdit de stationner le 14 juillet à partir de 0 h sur les parkings suivants : Moulin du Milieu, Biscara, les places des Ormeaux, place Bussenaud, sur les Vieux-Ponts ainsi que sur le quai de la Regratterie sur toute la longueur.

CIRCULATION • Elle est interdite dès 0 h le 14 juillet rue Baugier (entre la rue de Bessac et les Vieux-Ponts). Le 14 juillet à partir de 8 h 30 quai Cronstadt, sur les Vieux-Ponts, place Dany-Bussenaud, place des Ormeaux, quai de la Regratterie. Dès 20 h, le 14 juillet, quai de la Préfecture, rue de Bessac, rue du Pont, rue Saint-André, rue de la Poterne, entre la rue Léon-Blum et la rue de la Préfecture, rue Brisson. De plus, la rue St-André pourra se descendre jusqu'à la rue du Pont d'où il faudra prendre la direction de la rue Basse.

PIETONS • Interdiction d'emprunter les Vieux-Ponts le 14 juillet dès 8 h. Interdiction au public de se positionner quai de la Regratterie pour voir le feu d'artifice, de circuler dans le parc du Pré-Leroy dans la nuit 14 juillet, d'emprunter les différentes passerelles sur la Sèvre et de circuler chemin du Pissot pendant le spectacle.

HANDICAPES • Un secteur leur est réservé quai Cronstadt.

